

[Texte]

J'ai lu et relu ce matin *À l'aube de la troisième décennie*, les objectifs qui ont été décrits par le Centre national des arts pour la prochaine décennie. Je traiterai de ces objectifs à trois niveaux.

De façon générale, ils rejoignent les objectifs que nous poursuivons, à savoir qu'un organisme comme le Centre national des arts doit aider à soutenir la création, la diffusion et la production de façon à favoriser un plus grand accès du public canadien aux oeuvres chorégraphiques.

Il y a deux grands défis à relever aujourd'hui. La danse est un art de la scène. Pour le voir, les gens doivent se rendre aux salles. Au Canada, les lieux de diffusion qui peuvent accueillir adéquatement le public, compte tenu de toutes les préoccupations aux niveaux de la santé et de la sécurité, des espaces, de la technique, sont réduits. Le Centre national des arts est bien pourvu, il a un équipement important et il a une importante politique de soutien à la création. Sa programmation est assez...

Mme Finestone: Donc, vous êtes satisfaits pour ce qui est de la danse.

M. Patenaude: Oui, tout à fait.

Le Centre a le mandat de soutenir nos artistes canadiens, mais il ne doit pas le faire en vase clos. On doit s'ouvrir sur le monde, mais pas naïvement. La Centre et l'ensemble de nos producteurs canadiens devraient avoir cette attitude et se dire: Si on encourage la venue de compagnies étrangères au Canada, on doit trouver le moyen d'envoyer nos compagnies canadiennes à l'étranger. La réciprocité, c'est fondamental. On ne peut pas se contenter de faire venir des étrangers alors que nous, on reste sur le carreau.

Mme Finestone: Je crois que, par l'entremise du ministère Affaires extérieures, on a une politique d'échanges culturels. Elle n'est peut-être pas assez large et elle est peut-être d'esprit trop étroit, mais il reste qu'on envoie à l'étranger les orchestres symphoniques de Winnipeg, de Montréal, de Toronto, de Hamilton, ainsi que le Royal Winnipeg Ballet et les autres compagnies. On ne restreint pas les échanges internationaux.

M. Patenaude: Je parle simplement d'objectifs et de faits. Parmi les faits de cette année, il y a la compagnie O Vertigo, une compagnie canadienne coproduite par le Centre national des arts et le Festival d'Aix. La compagnie va ouvrir dans le cadre du Festival de Danse Canada, le 23 juin prochain, et elle sera produite également à Aix-en-Provence, dans le cadre du Festival international. C'est un exemple d'événements ou d'ententes qu'il faut encourager afin de favoriser la présence canadienne.

Voici un autre élément important. Je parlais tout à l'heure de la danse comme un art de la scène. Évidemment, les salles contiennent un nombre de places restreint et elles ne sont pas toutes accessibles étant donné la grandeur du pays. Il nous faut relever le défi de la haute technologie et gagner le pari de la médiatisation de la danse. Il nous faut entrer dans les maisons, non pas en faisant oublier la scène, mais en amenant les gens à la scène. Il faut éduquer le goût du public par une programmation de nos diffuseurs nationaux ou provinciaux, de façon à ce que la danse soit à l'écran.

[Traduction]

I read over and over again this morning the objectives the National Arts Centre has given itself for the next decade, as set out in their document entitled *The Third Decade and Beyond*. I shall discuss these objectives on three levels.

In general, the NAC's objectives are very similar to our own. A body such as the NAC must assist in creating, distributing and producing choreography in such a manner as to make it more accessible to the Canadian public.

There are two major challenges facing the world of dance today. Dance is a performing art, which means that the public has to go to a theatre or hall to enjoy it. There are few theatres that meet all the health, safety, seating, technical and other requirements to adequately serve this purpose. The National Arts Centre does have such a theatre, is well-equipped and has a mandate to develop creativity. Its programming is...

Mrs. Finestone: Therefore, you are happy with what is being done in the area of dance.

Mr. Patenaude: Yes, very much so.

The mandate of the NAC is to support Canadian artists, but it must not set itself apart. It must open itself to the world, but use judgement in doing so. The NAC and Canadian producers must adopt the following policy: If we encourage foreign companies to come to Canada, we must find a way to send our Canadian companies to other countries. Reciprocity is fundamental. We cannot simply welcome foreign artists here without ever sending our artists abroad.

Mrs. Finestone: I believe that the Department of External Affairs has a cultural exchange policy. Although it may not be comprehensive or open-minded enough, the fact remains that Canada does send artists abroad—the Winnipeg, Montreal, Toronto and Hamilton Symphony Orchestras, the Royal Winnipeg Ballet and other dance companies. We do not limit international exchanges.

Mr. Patenaude: I am simply referring to objectives and facts. One of these facts is that, this year, the National Arts Centre and the Festival d'Aix are co-producing a performance by the O Vertigo dance company at the Dance Canada Festival commencing on June 23rd next. They will also be performing at the International Festival at Aix-en-Provence. That is but one example of the type of event or agreement that we should be looking at to promote Canadian arts.

Let me go on to the second major challenge. I pointed out earlier that dance was a performing art. As you know, all theaters have a limited number of seats and these seats are not readily accessible to all Canadians, given the very size of our country. We must try to mediatize dance using advanced technology. We must bring dance into the home, give Canadians a taste for dance that will bring them to the theatres. We have to encourage national and provincial broadcasters to insert dance performances into their programming.